



CONCOURS D'ILLUSTRATION 2019

Règlement



Le festival de Rouen-Normandie du livre de jeunesse et la Caisse Mutuelle Complémentaire d'Action Sociale des Industries Électrique et Gazière Haute-Normandie (CMCAS) organisent pour la 14^{ème} année un concours d'illustration.

Cette nouvelle édition met à l'honneur « **Les animaux loufoques** » dans la littérature de jeunesse francophone. Le concours a pour vocation de permettre aux illustrateurs amateurs de présenter leurs travaux à un large public ainsi qu'aux professionnels de la chaîne du livre.

Article 1 : Le thème

Illustrez votre interprétation personnelle de cette citation en rapport avec la thématique du festival : « **Je ne sais si le fait est exact ; ce qui importe aujourd'hui c'est que cette histoire ait été racontée et qu'on y ait cru.** », *Le livre des êtres imaginaires* – Jorge Luis Borges.

De l'Égypte ancienne à l'Antiquité grecque, en passant par les folklores endémiques, De nombreuses traces attestent de l'existence de bêtes mystérieuses, hybrides et effrayantes. Echappées des imaginaires immémoriaux, ces créatures hantent nos ouvrages et se reproduisent. Nous sommes les témoins de l'éclosion de nouvelles espèces...

Article 2 : La participation

La participation au concours est gratuite. Les participants doivent présenter **une seule création. Le concours est réservé aux personnes qui n'ont jamais publié en tant qu'illustrateurs, excepté dans les fanzines.** Les précédents participants à ce concours ont le droit de concourir.

Le bulletin d'inscription joint à ce règlement doit être complété dans son intégralité, de manière lisible.

Article 3 : Comment participer ?

Les participants ont toute liberté de création, dans le respect du thème. Les travaux présentés par les candidats doivent **être des créations originales et libres de droit, en support papier.** Le format du support doit avoir pour taille maximale 21 x 29,7 cm. Les candidats doivent indiquer au dos du support leur nom et prénom.

Article 4 : Le dépôt des dossiers

Les productions, accompagnées de la fiche d'inscription dûment complétée et d'une courte présentation du candidat, doivent parvenir obligatoirement **avant le 20 septembre 2019 dernier délai**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Festival de Rouen Normandie du livre de jeunesse - Concours d'illustration
94 bis, rue Saint-Julien 76100 Rouen.**

Les candidats doivent s'acquitter de l'ensemble des frais d'acheminement.

Le festival ne règle aucune surtaxe et/ou frais à l'arrivée et refuse les envois qui ne répondent pas à ces conditions. Les candidats doivent joindre à leur dossier une enveloppe timbrée, libellée à leur adresse, pour la restitution de leurs travaux par voie postale.

Article 5 : Désignation de la sélection « 20 Coups de cœur »

Le jury composé de professionnels du livre sélectionne 20 candidats.

Dans ses délibérations, il prend en compte en priorité :

- la cohérence avec le thème défini,
- l'adaptation de l'illustration à la littérature jeunesse (jeune public et/ou adolescents),
- un regard personnel, singulier et novateur,
- ce regard singulier est également attendu sur l'interprétation du texte.
- la qualité de la réalisation,
- le respect des consignes.

Article 6 : Désignation des lauréats

Deux lauréats sont désignés, l'un par le jury professionnel, l'autre par le public. Les jurés désignent leur lauréat fin septembre tandis que le public vote durant les mois d'octobre et novembre 2019.

Article 7 : Le prix des lauréats

Les illustrations primées par les professionnels et le public figurent sur les différents supports du festival et sont imprimées en 250 exemplaires, format carte postale.

Dans le cadre du partenariat avec la ville de Rouen, l'illustration du lauréat désigné par le jury professionnel sera en première de couverture du magazine « Texto » (magazine du réseau des bibliothèques de Rouen) diffusé à 10.000 exemplaires papier.

Les prix sont décernés le samedi 30 novembre à la Halle aux Toiles (Rouen).

Article 8 : La sélection « 20 Coups de cœur »

Les 20 illustrations sont encadrées et accompagnées d'un cartel, avec le nom de l'illustrateur et le titre de l'œuvre. Elles sont exposées en amont du festival dans les lieux culturels, permettant le vote du public, ainsi que sur le site web du festival.

Exposées au festival, elles sont, à l'issue de l'évènement, présentées sous forme d'exposition itinérante dans les lieux culturels partenaires, de janvier à juillet 2020.

Article 9 : Reproduction des œuvres sélectionnées

La participation au concours implique que les candidats, dont les œuvres ont été sélectionnées, cèdent leurs droits d'exploitation au Festival de Rouen Normandie du livre de jeunesse et à la CMCAS.

Les travaux peuvent être affichés sur les sites web des organisateurs, reproduits sur des affiches, invitations, flyers, dans les articles de presse et émissions de télévision, dans un recueil ou dans une éventuelle copie photographique de l'exposition. De même, les primés autorisent les organisateurs à réaliser des reproductions (marque-pages, cartes postales), avec ou à partir des illustrations présentées au concours.

Toute autre utilisation des œuvres doit faire obligatoirement l'objet d'une négociation avec leurs auteurs. Le nom de l'auteur figure sur tout tirage.

Article 10 : Restitution des œuvres

A partir d'août 2020, les « 20 Coups de cœur » sont réexpédiés par voie postale dans l'emballage joint au dossier de candidature.

Les réalisations non retenues sont retournées après la réunion du 1^{er} jury.

Article 11 : Annulation

Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin, sans dédommagement, au concours si des raisons de force majeure l'exigent.

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Concours d'illustration - Bulletin d'inscription 2019

Prénom et Nom :

Titre de l'illustration :

Date de production :

Profession :

Age :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

.....

Ville :

Région :

Je sollicite mon inscription au concours d'illustration 2019, organisé par le Festival de Rouen-Normandie du livre de jeunesse et la CMCAS des Industries Électrique et Gazière Haute-Normandie.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte sans réserve ses clauses.

Cette fiche d'inscription doit être impérativement accompagnée d'une présentation de l'illustrateur.

A.....

le.....

Signature :